

Attestation de Capacité Fluides Frigorigènes

Enregistrée sous le n°
ACO / SQ12381 - 001

Décerné à :
MCI - SEMECOURT
n° SIRET : 63201725700338

| | | |
|----------------------|--|-------------------------------------|
| Catégorie I | Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur | Valable du 28/10/2014 au 28/10/2019 |
| Catégorie II | Maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur | Valable du 28/10/2014 au 28/10/2019 |
| Catégorie III | Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène | Valable du 28/10/2014 au 28/10/2019 |
| Catégorie IV | Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur | Valable du 28/10/2014 au 28/10/2019 |

Cette attestation est délivrée en application :

- De l'article R.543-106 du Code de l'Environnement,
- De l'arrêté du 30 Juin 2008 relatif à la délivrance des attestations de capacité aux opérateurs prévues à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement,
- Du règlement de certification SOCOTEC Certification de délivrance des attestations de capacité,
- Des conditions générales de vente de SOCOTEC Certification.

* Cette attestation n'a qu'une valeur indicative. La validité réelle d'une attestation SOCOTEC Certification est consultable à l'adresse suivante : www.socotec-certification.com. Elle est matérialisée par la présence dans l'annuaire des opérateurs. L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R. 543-104 du Code de l'Environnement.

Directeur de SOCOTEC Certification



Bruno LABARRE

L'opérateur certifié

MCI - SEMECOURT

Organisme agréé par l'Etat, au sens de l'article R.543-108 du Code de l'Environnement.



SOCOTEC Certification

S.A.S au capital de 40 000 € - R.C.S Versailles 490 984 309

Siège Social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex

E-mail : fluides-frigorigenes@socotec.com - Site internet : www.socotec-certification.com